

225  
1820.

Tout doit servir à l'unité, dans les arts,  
comme tout à Dieu dans l'ordre moral.

Le Marsin au milieu des nuers, et le  
Viton au milieu des traits ont cela de  
commun qu'ils sont tous deux séparés  
de l'abyme par une planche.

Les arts anciens, principalement les arts populaires,  
ne sont pas bons, parcequ'ils sont anciens,  
mais ils sont anciens parcequ'ils sont bons.  
Si l'on veut savoir ce qu'il y a de meilleur,  
il n'y a qu'à tout bonnement chercher ce  
qu'on aime depuis plus long temps.

Mémoire de l'individu, mémoire de l'  
espèce, la Science est le résultat de cette  
dernière, secondée par l'autre.

Une oreille fautive est un écho infidèle

Pe pourrait-on pas connaître le degré  
de civilisation, les mœurs de chaque  
peuple et de chaque siècle par l'examen  
détaillé et approfondi des différents costumes?

Quant l'art avance, le Sentiment recule.

Ma fille Augustine disait l'autre fois pour s'excuser de ce qu'elle ne travaillait pas :  
 j'ai les bras découragés.

Voici où nous en sommes : — Abus dans les  
 anciennes Institutions. — Dangers dans  
 les nouvelles. Les uns partent de ce principe :  
rien n'était bien autrefois. — les autres  
 disent : Tout est mal aujourd'hui.  
 Les uns priment pour Base la Religion,  
 mais avec toutes les interprétations que les  
 Passions lui donnent ; les autres ont  
 pour arbitre la Praison avec toutes les  
 erreurs que l'Orgueil de l'homme ne  
 manque pas d'amener.

L'honneur ne signifie rien s'il ne coûte  
 aucun Sacrifice.

La Musique instrumentale supplée la  
 parole ; elle a généralement une expression  
 intérieure, qui n'est entendue que de celui  
 qui a la faculté d'en trouver l'image  
 toute faite au dedans de son âme. —  
 Le chant est positif comme la parole.

La Musique instrumentale est plus intime,  
 comme la pensée, ou plutôt la *Zéberia*,  
 car on ne pourrait dire à celui qui promène  
 ses regards sur un beau paysage en  
 admirant les merveilles de la nature:  
À quoi pensez-vous ? — Il pourrait  
répondre: je ne pense point, j ne fais  
que sentir, c'est bien plus encore !

Fin des Pensées.

Fin de copies sur le manuscrit  
 original prêté par ma cousine  
 Madame René Baillot,  
 Paris, le 18 Février 1914.

Mathilde Sauzay

Paris 25 Mars 1815.

Lettre adressée à M<sup>re</sup> Perreau de Coufflans, sur ses  
Propriétés, à Marie Galante, Île du Vent —  
Mon cher oncle,

Non, vous n'êtes point oublié de toute la famille, mais  
de ses membres qui ont survécu à nos vénérables Parents,  
pensaient souvent à vous et déploreraient le sort qui les  
privait de vos nouvelles. Votre lettre du 25 Mai 1814, m'est  
parvenue et nous a causé de la joie: puisse le Providence  
achever son ouvrage et vous rapprocher enfin des amis qui  
vous restent.

Je vai affliger votre âme en vous apprenant la perte  
que nous avons faite de votre Mère, de votre Vénérable  
Oncle Chevalier et de mes chères tantes Perreau et  
de Raincourt. Tous ces bons parents parlaient de vous  
bien souvent et toujours les larmes aux yeux; j'avais  
en le bonheur de réunir ma famille; ma Grand maman  
Perreau, mon oncle Chevalier, ma tante Marguerite Perreau,  
ont passé plus de 14 ans avec nous, c. à d. avec ma mère,  
ma Sœur et ma Cousine, fille de Mad<sup>e</sup> de Raincourt.  
Leur vieillesse a été entourée de consolations et de douceurs,  
il ne manquait à leur bonheur que votre présence.  
Ma tante de Raincourt est morte à Rouen en 1796.  
Ma mère a pris la fille chez elle et l'a élevée avec ma Sœur  
Rosalie. — Pendant un voyage de 3 ans que j'ai entrepris  
en Russie en 1805-1808, j'ai perdu ma tante Perreau dont  
de graves infirmités nous faisaient craindre depuis long temps la fin.

Le 8 Mai 1810, Notre Vénérable oncle Chevallier, âgé de 81 ans  
 1/2 a terminé sa carrière avec la piété, la sérénité d'âme  
 que vous lui avez connu et nous combattant de Ses  
 Bénédiction, tous, présents et absents. Enfin Votre mère,  
 notre respectable Grand-maman l'a suivie le 29 Août  
 1811. Nous lui avons donné les plus tendres soins jusqu'à  
 la fin. Elle n'a été alitée que quelques heures, et aucune  
 consolation ne lui a manqué. Elle a fini de la plus  
 belle manière ayant vécu plus de 85 ans.

J'ai épousé au mois de mai 1809. ma cousine de  
 Rancour, après avoir reçu de Rome les dispenses  
 nécessaires du Pape. Notre Vénérable ami Oncle Chevallier  
 nous a donné la Bénédiction Nuptiale. J'ai deux enfants:  
 une fille, Augustine âgée de 5 ans, et, mon fils, René  
 de 17 mois; mon excellente mère, votre Sœur Antoinette,  
 âgée de 69, ans jouit d'une bonne santé et fait le  
 bonheur de ses enfants. M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Dupuis sont à Avilly  
 campagne près d'Evreux, et ont un fils de 25 à 26 ans.

Ma Sœur s'est mariée deux mois avant moi  
 à un jeune homme très-recommandable sous tous  
 les rapports: Charles Guymener né à St-Domingue,  
 chéri à New York, a passé en France à l'âge de  
 16 ans, et, de mon Cœur est devenu mon frère.

Il est maintenant avec ma Sœur et leur petite fille  
 Henriette âgée de 5 ans à Leicester en Angleterre;  
 ils y sont depuis 2 mois seulement, pour y enseigner  
 la Musique et la langue Française et se s'occupent

d'avoir entrepris ce voyage. Quant à moi, je suis professeur de Violon au Conservatoire de Musique depuis 19 ans, et membre de la Chapelle Impériale depuis l'origine. J'ai long-temps travaillé au ministère des finances que j'ai quitté pour suivre entièrement la carrière des arts. De grandes pertes éprouvées à la suite de mes voyages et les malheurs de la famille, m'ont empêché de profiter des chances que mon talent pouvait m'offrir pour sortir d'un état de fortune souvent au dessous de la médiocrité. Ma seule ambition est de faire honneur à mes affaires, et je pourrai l'espérer si nous fomulons un jour de la tranquillité et des douceurs de la Paix.

Nous saisissons avec transport l'espoir que vous nous donnez de revenir dans votre Patrie. Ma mère en pleure de joie chaque fois qu'il en est question; ma chère femme serait ravie de vous connaître ainsi que nos deux chers cousins.

Votre Portrait peint au Pastel par M. de St. Luce à Paddy est très-bien conservé et ne quitte point les autres Portraits de famille placés dans notre Salle à manger. Donnez-nous promptement de vos nouvelles, mon cher oncle, ajoutez-y des détails sur le compte de vos chers enfants.

Ma sœur nous écrit de Leicester pour nous témoigner la joie qu'elle a ressentie des nouvelles que nous lui avons communiquées à la réception de votre lettre qui ne lui est parvenue qu'il y a 6 semaines. Le brave oncle Ollier, qui avait épousé ma tante Jeanette et qui, long-temps après l'avoir perdue, s'est remarié, a de ce second mariage

deux filles et un garçon : il est contrôleur de la Douane à  
 Lyon, il me charge de vous exprimer combien il est impo-  
 sible de vous voir en France. — Hélas, vous ne nous écrivez,  
 mon très cher oncle, et cevez à travers l'immensité des  
 mers qui nous sépare les tendres embrassements de toute la  
 famille. Votre etc. B.

P.S. J'ai parlé à qq. personnes de votre dessein de vendre  
 votre habitation : on regarde comme impossible que l'acqui-  
 sition en soit faite autrement que sur les lieux. Il faut  
 espérer que la Paix pourra améliorer votre situation, et  
 nous faisons bien des vœux pour que vous soyez heureux dans  
 votre habitation et pour que vous puissiez la vendre avantageu-  
 sement et revenir en France. — Écrivez-nous je vous prie  
 à ces adresses, selon les facilités que vous aurez, d'abord :  
 à M. B. Professeur au Conservatoire de Musique, f. b. Voisard, Paris.  
 à M. Dupuis, ancien Directeur de l'École aux lettres de Louviers en France  
 à M<sup>rs</sup> Charles Guynemer, at M<sup>rs</sup> Edw. Quilter's, Halford Street  
 Leicester, Angleterre.

Lettre de M<sup>rs</sup> Julien Foucon de Marie Galante, Guadeloupe  
 adressée à M. Baillot, Chevalier de la Légion d'honneur etc.  
 Marie Galante le 18 Mai 1834.

Monsieur et cher cousin,

Je m'empresse de vous faire part de mon heureux mariage  
 avec Uranie Perreau de Couffrais qui a eu lieu le 15 de ce mois.  
 Croyez, Monsieur, qu'il m'est bien honorable de pouvoir  
 donner le nom de cousin à une personne aussi distinguée

Note sur L. Baillet

1. Secrétaire d'Intendance aux généralités de Corse, de Pau, de Bayonne et d'Auch.
2. Employé au ministère des Finances pendant vingt ans.
3. Professeur au Conservatoire de Musique pendant quarante-six ans.
4. Musicien des diverses Chapelles qui se sont succédées depuis 1802. jusqu'en 1830. (vingt-huit ans).
5. Premier Violon à l'Académie Royale de Musique pendant vingt ans.
6. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages et de la Méthode de Violon qui a rendu son Ecole Européenne.

né le 8<sup>bre</sup> 1771. — 15<sup>bre</sup> 1842.



236

(Suite de la lettre de M<sup>r</sup> Foucau,

234

tant par ses talents que par mille autres qualités que vous et votre famille possédez.

Ma femme et ma belle-sœur me chargent de vous remercier du cadeau que vous m'avez chargé de leur remettre et vous prient de croire qu'elles tous en auront une éternelle reconnaissance, elles me chargent de plus de prier votre aimable famille de recevoir leur respect et amitié. J'ôte me fonder à elles et vous prie de plus de me regarder comme

Votre très-humble et très-dévoilé cousin

Foucau